

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU MARDI 26 MAI 2020

SEANCE ELECTIVE

Etaient présents : BACCI Jean, BLANC Michel, BLANC-CATENACCI Marie-Hélène, GENIO Ghislaine, GENIO Giovanni, NAVILLOD Frédérique, RASPAIL Elisabeth, RIBOULET Gilbert.

Absents : HERRIOU Jean-Pierre (pouvoir à BACCI Jean), MEHEUT André (pouvoir à BACCI Jean), TAMBOURIN Pierre (pouvoir à RIBOULET Gilbert),

Secrétaire de séance : NAVILLOD Frédérique

Quorum atteint.

Début de la séance : 18h00

En début de séance, Mr Jean BACCI donne quelques éléments relatifs à la période sanitaire. Pendant le confinement, la mairie est restée fermée, mais les secrétaires ont télé-travaillé.

Les services techniques ont été placés en autorisation spéciale d'absence puis ont repris le travail en respectant la distanciation et les recommandations sanitaires.

Nous avons pu procéder à la distribution de masques à la population en passant commande en partenariat avec la commune de la Crau. Nous avons également eu des dotations de la part de la Région et de la SPL. Ils serviront pour le personnel communal et pour le dépannage.

Mr Jean BACCI procède à l'appel et proclame les membres du conseil municipal cités ci-dessus (présents et absents) installés dans leurs fonctions.

DELIBERATIONS

1* Election du maire :

Le doyen de l'assemblée, Mr Giovanni GENIO prend la présidence de la séance et fait lecture des articles réglementaires. Il nomme deux assesseurs et un secrétaire.

Mr Jean BACCI se présente au poste de maire. L'élection a lieu à bulletin secret.

Mr Jean BACCI est élu à l'unanimité. Il reçoit l'écharpe de maire.

2* Fixation du nombre des adjoints :

Mr Jean BACCI reprend la présidence et demande à fixer le nombre des adjoints à 3, soit le maximum pour notre commune.

Le Conseil municipal accepte à l'unanimité.

3* Election des adjoints :

- Mr Gilbert RIBOULET est proposé au poste de 1^{er} adjoint. L'élection a lieu à bulletin secret. Il est élu à l'unanimité et reçoit l'écharpe
- Mr Pierre TAMBOURIN est proposé au poste de 2^{ème} adjoint. L'élection a lieu à bulletin secret. Il est élu à l'unanimité et reçoit l'écharpe
- Mme Ghislaine GENIO est proposée au poste de 3^{ème} adjointe. L'élection a lieu à bulletin secret. Elle est élue à l'unanimité et reçoit l'écharpe

Mr Jean BACCI procède à la lecture de la charte de l'élu local.

4* Délégations :

Mr Jean BACCI procède à la lecture des délégations proposées. Ces délégations ont pour but de ne pas convoquer systématiquement le conseil pour les articles prévus dans cette délibération. Dans les cas où le conseil municipal se serait déjà prononcé, tels qu'un emprunt ou une subvention prévus au budget, Monsieur le maire pourrait donc poursuivre les démarches administratives inhérentes au projet ou au dossier.

Le Conseil municipal accepte à l'unanimité.

5 et 6* Indemnités des élus :

Mr Jean BACCI propose de laisser les indemnités du maire et des adjoints aux mêmes taux qu'au mandat précédant au vu des difficultés budgétaires que pourrait avoir la commune.

Le Conseil municipal accepte à l'unanimité.

7* Commission d'appel d'offre (CAO) :

Sont proposés et élus à l'unanimité :

- Gilbert RIBOULET, titulaire / Frédérique NAVILLOD, suppléante
- Jean-Pierre HERRIOU, titulaire / Giovanni GENIO, suppléant
- Michel BLANC, titulaire / Elisabeth RASPAIL, suppléante

Fin de séance : 19h00

La réunion du prochain conseil permettra de définir les différentes commissions de travail.